

Lundi 9 novembre 2020

### Écoutés mais pas entendus !

En ouverture de séance, la Direction nous informe qu'elle refuse de passer, le seul sujet du CSE d'aujourd'hui pour avis, comme nous l'avions demandé, mais de le laisser pour information.

**Première déclaration de la Délégation CGT : voir annexe 1 – Mesures de prévention COVID-19**

**Deuxième déclaration de la Délégation CGT : voir annexe 2 – La colère des agents monte ...**

❖ **La délégation CGT insiste sur le fait que le peu de mesures mises en place par la Direction n'est absolument pas suffisant ni responsable.**

- ⇒ Les agents qui le souhaitent peuvent revenir déjeuner à l'agence ou dans un poste source (s'ils sont habilités).
- ⇒ Les agences peuvent se doter de micro-onde qui pourront être installés dans les postes sources, dans les agences ou dans les camions.
- ⇒ Pour les sanitaires, la Direction nous informe que les agents doivent aller dans les stations-services, dans les centres commerciaux, dans les toilettes publiques, dans les postes sources (s'ils sont habilités) ou revenir sur le site de travail.
- ⇒ Il n'y a pas d'obligation à télécharger l'application TOUS ANTI COVID.

⇒ **Malgré les nombreuses alertes de la délégation CGT ainsi que les propositions faites la Direction reste sourde.**

❖ **La délégation CGT propose une résolution sur la restauration méridienne qui est en annexe 3**

**VOTE : POUR 13 voix CGT, 2 voix CFDT et 5 voix CFE CGC Résolution adoptée à l'unanimité.**

- ⇒ Les sacs en plastique doivent toujours être remis aux agents afin de jeter leurs masques et pouvoir mettre leurs vêtements image de marque dedans après chaque intervention.
- ⇒ La médecine du travail nous informe qu'elle va faire des propositions à la direction sur les conditions de restauration méridienne.
- ⇒ Après plus de 6 heures de débats, nous n'avons aucune avancée à vous communiquer étant que la Direction reste braquée sur le cadrage national refusant tout ajustement sur notre DR.
- ⇒ **La délégation CGT a donc rendu un AVIS NEGATIF sur le dossier essentiel des mesures sanitaires et RH.**

# CONCLUSION

**En conclusion, les agents doivent se débrouiller, comme toujours, et la Direction, elle, refuse de diminuer leur charge de travail !**

# Comité Social et Économique (CSE)

- ❖ La délégation CGT est, et restera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et porter toutes vos revendications.

## Vos élus CGT du CSE de la DR IDF EST

NOM	MANDATS	TELEPHONE	SITE DE TRAVAIL
Alvarez Alain	suppléant	06.98.74.48.97	Montgeron
Benaceur Aline	titulaire	06.58.13.37.30	Champigny sur Marne
Bonne Yannick	suppléant	06.59.83.96.81	Etampes
Bouakkaz Abdel Malek	secrétaire supp, CSSCT	06.95.90.14.46	La Courneuve
Bricout Stephan	suppléant	06.42.31.37.49	Noisy le Grand
Carrara Franck	titulaire	06.07.73.04.34	Melun
Champion Patrick	CSSCT	06.62.17.05.77	Neuilly sur Marne
Chaumet Adeline	titulaire	06.66.47.16.67	Courcouronnes Bois Briard
Gabiot Véronique	suppléant	06.40.90.18.61	Les Ulis
Gaillet Pascale	titulaire	06.83.67.48.68	Melun
Gaspard Cecile	suppléant	06.31.74.93.25	Noisy le Grand
Gervoise Olivier	CQJC	06.52.34.65.85	Villeneuve le Roi
Grimont Sebastien	suppléant	06.08.86.76.79	Champigny sur Marne
Hamelin Didier	suppléant	06.77.02.09.45	Noisy le Grand
Joinau Geoffrey	suppléant	06.66.58.05.48	Noisy le Sec
Jouanno Franck	secrétaire CSE	06.10.55.33.84	Champigny sur Marne
Jove Nathalie	suppléant	06.47.26.81.69	Melun
Julliot Fabien	trésorier	06.69.71.20.01	Melun
Malanda Bonda Liliane	titulaire	06.16.12.19.43	Noisy le Grand
Manaa Kelifa	titulaire	06.67.82.86.53	Champigny sur Marne
Namard Jérémy	CSSCT	06.64.98.33.59	Courcouronnes Bois Briard
Regis Yoann	réfèrent LHSAS, CQJC	06.99.27.60.93	La Courneuve
Rodrigues Thomas	suppléant	06.58.67.74.48	Champigny sur Marne
Tirel Fabien	suppléant	07.60.85.17.43	Noisy le Sec
Trenel Matthieu	titulaire	07.86.80.40.16	Courcouronnes Bois Briard
Ziegler Pascale	suppléant	06.77.02.06.58	Blanc Mesnil
Daynes Fabrice	RS	06.80.00.06.82	Melun



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse email : .....

Téléphone : .....

Entreprise : .....

Coupon à remettre à un élu CGT ou à retourner au syndicat par courrier postal.